

Direction générale des ressources humaines
Sous-direction de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Le ministre de l'éducation nationale,

- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne de recrutement de professeurs de lycée professionnel stagiaires en vue de l'obtention du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP),
- Vu l'arrêté du 8 septembre 2025 modifié autorisant au titre de l'année 2026 l'ouverture du concours interne d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP),
- Vu l'arrêté du 20 novembre 2025 nommant les présidents des jurys des concours internes du CAPLP et des CAER-CAPLP ouverts au titre de la session 2026,
- Vu les propositions du président du jury concernant les membres du jury,

ARRETE

Article 1 : Le jury du concours interne du CAPLP et du CAER-CAPLP, section mathématiques-physique chimie, est constitué comme suit pour la session 2026 :

Présidente

Mme Marie-Odile BOUQUET
Inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Vice-Président

M. Jean Aristide CAVAILLES
Inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche

Administration centrale

Secrétaire général

M. Michel-Jean POLIDORI
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie de CORSE

Secrétaire générale

Mme Christelle ORVEN
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de NORMANDIE

Membres du jury

Mme Aymerick ALAGAPIN
Inspectrice de l'éducation nationale

Académie de la GUADELOUPE

M. M'Hamed AMIRA
Professeur de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

Mme Léa ANDREUCCI
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Nadia BELBACHIR
Professeure de lycée professionnel

Académie de VERSAILLES

M. Bouziane CHOUIKHI
Professeur de lycée professionnel

Académie d' ORLEANS-TOURS

M. Dimitri COLOMBO
Inspecteur de l'éducation nationale

Académie d' ORLEANS-TOURS

Mme Cécile CUDIN
Professeure de lycée professionnel

Académie d' AIX-MARSEILLE

Mme Emelyne DE JAEGERE
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Ludovic DIANA
Inspecteur de l'éducation nationale

M. Lionel DUPUYDAUBY
Professeur de lycée professionnel

M. AMIR EL ABBADI GODARD
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Silhame EL KOUBEI
Professeure de lycée professionnel

M. Hervé ENGEAMME
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Laure GATEPAILLE
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Grégory GAUTUN
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Marie GUILLAUME
Professeure de lycée professionnel

M. Clément HARAU
Professeur de lycée professionnel

Mme Laury KANDASSAMY
Professeure de lycée professionnel

Mme Sandrine LAFAYE
Inspectrice de l'éducation nationale

Mme Isabelle LAVILLONIERE
Professeure de lycée professionnel

M. Bruno Philippe LEGAIN
Professeur de lycée professionnel

Mme Cassandre LE MAUFF
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Jérôme LENOIR
Professeur de lycée professionnel

Mme Cécile LEROY
Professeure de lycée professionnel

M. Eric LOPEZ
Professeur de lycée professionnel

Mme MAEVA MANLIUS-BROSSEAU
Professeure de lycée professionnel

Mme Claire MARLIAS
Inspectrice de l'éducation nationale

M. Charly ORSONNEAU
Inspecteur de l'éducation nationale

Mme Emilie PINTIAUX
Professeure de lycée professionnel

M. Francois RODRIGUEZ
EC. R Professeur de lycée professionnel

M. Jérôme SOBOTA
Professeur de lycée professionnel

Mme Mélanie THARAUD
Professeure de lycée professionnel

Académie de LILLE

Académie d' AIX-MARSEILLE

Académie de POITIERS

Académie de REIMS

Académie d' AMIENS

Académie de GRENOBLE

Académie de VERSAILLES

Académie de POITIERS

Académie de POITIERS

Académie de BESANCON

Académie de la GUADELOUPE

Académie de NANTES

Académie de LIMOGES

Académie de GRENOBLE

Académie de BESANCON

Académie de LILLE

Académie de NANTES

Académie de LIMOGES

Académie de la GUADELOUPE

Académie de LIMOGES

Académie de VERSAILLES

Académie de LILLE

Académie de VERSAILLES

Académie de GRENOBLE

Académie de DIJON

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 01 décembre 2025

Pour le ministre de l'éducation nationale,
et par délégation,
La sous-directrice de l'attractivité des métiers
et du recrutement

Nadine COLLINEAU